

Octobre
2019
N° 113

Commune de Dampierre sur Moivre

<http://www.dampierre-sur-moivre.fr>

La Lettre du Maire



MAIRIE

1 grande rue

51240 Dampierre sur Moivre

Tél / Fax 03 26 66 55 50

dsm512@wanadoo.fr

Sommaire

P - 1

Le mot du maire

P - 2

Intempéries et assurance

Entretien ANC

P - 3

Droit de passage

Enquête publique : Eolien

P - 4

Journées du patrimoine

AGENDA



Dampierre sur Moivre

**Conférence sur les
Moulins**

Salle des fêtes

**Samedi 12 octobre
9h15 / 12h30**

Châlons en

Champagne

Suippes

Mourmelon

War on Screen

**Festival International
de cinéma**

**Du 1er au 6 octobre
7e édition**



Le mot du maire

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé le jeudi 10 octobre prochain.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous souhaitez rencontrer le conciliateur de justice M. **Jacques DEBROYE**, celui-ci tiendra sa permanence mensuelle :

À la Mairie de Courtisols.

Attention uniquement sur rendez-vous

Prenez rendez-vous

Au secrétariat de la Mairie de Courtisols

03 26 66 60 13

RELEVÉ COMPTEURS ELECTRIQUES

Le 9 octobre entre 8h00 et 13h00

Enedis doit relever vos index de consommation au moins une fois par an. C'est la société **LS SERVICES** qui va réaliser le relevé des compteurs.

En cas d'absence vous pouvez, à partir de la date ci-dessus :

Vous connecter

<https://espace-client.enedis.fr/le-releve-de-mon-compteur>

Appeler le serveur vocal au 09 70 82 53 83

Retourner sous 48 h la carte d'auto relevé qui sera déposé dans votre boîte postale

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Une cheminée non ou mal ramonée vous expose directement au reflux des gaz dans votre salon, voire à un incendie.

Le ramonage est-il obligatoire ?

Oui, le ramonage est obligatoire. Le défaut de ramonage constitue une contravention sanctionnée par une amende de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Combien de ramonages dois-je prévoir ?

Le règlement sanitaire de votre département peut vous renseigner. Il y est prévu en général deux ramonages par an pour les conduits de

fumée en fonctionnement, dont un en période de chauffe.

À qui incombe le ramonage des cheminées ?

Le ramonage incombe à l'utilisateur de la cheminée.

HALTE À LA GRIPPE

Comme tous les ans, il est vivement conseillé à certaines catégories de personnes de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, pour éviter des complications sévères qui peuvent être fatales.



**Virus de la grippe
cherche partenaire
pour passer l'hiver**

La campagne de prévention

La campagne de vaccination contre la grippe pour la saison 2019-2020 va débuter le 15 octobre 2019 et se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2020 en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Pendant cette période la MSA ou votre caisse d'assurance maladie prend en charge le vaccin à 100% pour les personnes à risque.

Pour cela, elle leur envoie un courrier d'invitation et un bon de prise en charge.

Pour se prémunir contre cette maladie et ses complications, et aussi préserver ses proches, le moyen le plus sûr reste le vaccin.

Il réduit les risques de complications chez les personnes particulièrement vulnérables

Bien cordialement

Votre Maire

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

Le site Internet a été refondu pratiquement dans sa totalité, visitez-le et faites-nous part de vos remarques

Dans la rubrique Droits & Démarches Directement à partir du site Internet communal vous pouvez effectuer un grand nombre de démarches en ligne.

Rendez-vous sur le site et tester ce nouveau service

Par exemple : Vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales

AMELIORATION DES SERVICES AUX HABITANTS

Pour davantage de service aux habitants, des services en ligne vous seront proposés, sur le site Internet de la Commune, avec dans un premier temps les possibilités suivantes.

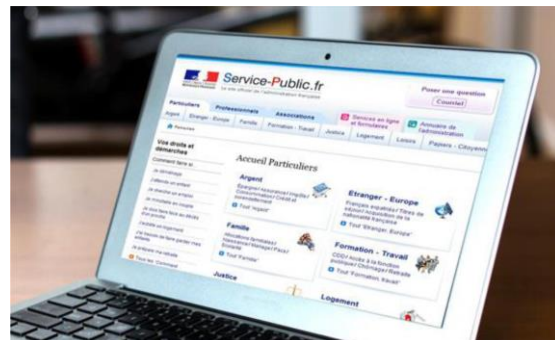
- Inscription sur les listes électorale
- Recensement citoyen obligatoire dès 16 ans
- Demande d'acte d'état civil
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Déclaration de changement de coordonnées.

Sur **service-public.fr**, tout utilisateur individuel peut créer un compte personnel. Certaines démarches nécessitent de disposer d'un compte service-public.fr. Si vous ne disposez pas de compte, vous serez invité à en créer un.

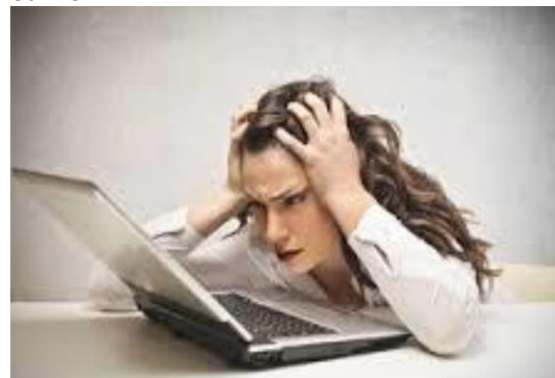
Ce compte vous permettra de suivre vos démarches en ligne réalisées à partir du site **service-public.fr**, de gérer vos documents administratifs et d'échanger avec les administrations.

Service-public.fr propose un ensemble de démarches administratives réalisables en ligne. Ces démarches sont réalisées en partenariat avec les ministères et collectivités locales.

Lorsqu'une démarche nécessitera la connexion au compte, la page de connexion sera proposée.



En cas de difficulté ou pour tout renseignement, vous pouvez vous renseigner en Mairie auprès de Mme. Truffaut notre secrétaire qui vous expliquera la marche à suivre.



VOITURE SUSPECTE DANS DAMPIERRE : soyez rassurés !



A la fin de la semaine du 23 au 29 septembre, il m'a été signalé à plusieurs reprises les allers et venues d'un véhicule immatriculé dans le nord qui s'arrêtait et prenait de nombreuses photos des maisons du village.

Je me suis rendu au contact du conducteur qui m'a décliné son identité et le pourquoi de sa visite dans notre commune.

Il s'agissait, tout simplement, d'un employé missionné par LOSANGE. Cette entreprise i entreprend le développement de la fibre sur le territoire de la Région Est et pour le compte de dernière.

Tous les élément recueillis vont servir à préparer la venue de la fibre sur notre commune. Il faut donc étudier avec un maximum de précision, le nombre de prises par logement et extensions éventuelles pour les professionnels de façon que les entreprises de génie civil puissent travailler efficacement dès le démarrage de la phase de travaux.

D'autres interventions sont à venir concernant par exemple le contrôle de tous les fourreaux qui passent sous les trottoirs. Et bien sûr

achever le développement des fourreaux vers les constructions nouvelles ou à venir.

Pour d'avantages d'information vous pouvez vous rendre sur le site

<https://www.losange-fibre.fr/temoignages-particuliers?portail=particuliers>

Et inscrivez-vous en ligne pour recevoir la newsletter qui vous informera de l'avancement de l'installation de la fibre sur le territoire.



Encore un peu de patience pour avoir à disposition un débit d'environ 500 Mbits minimum pour tout le monde.

Charger un film en 6 secondes c'est pour bientôt.

H.F

NOUVEAU CYCLE DE CONFERENCES SUR LES MOULINS MARNAIS



Les amis des Moulins Marnais et la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne

Vous invitent à trois conférences consacrées aux Moulins Marnais

**Samedi 12 octobre 2019
de 9h30 à 12h30**

**Salle des Fêtes de Dampierre sur Moivre
Début des conférences à 9h30 précises**

Michel CHOSSENOT : Les moulins de la commanderie de la Neuville au Temple ; archéologie et histoire

Christine ABELE : Fantaisies sur les moulins

Paul DAMAGNEZ : Les moulins industriels de la Marne

AMIS DES MOULINS MARNAIS

L'association a pour but de regrouper, pour une action concertée, tous ceux qui s'intéressent à l'étude, la sauvegarde, la restauration, l'animation et l'exploitation des

moulins à eau et à vent et mécanismes similaires ainsi que leur environnement. Son activité s'étend notamment sur l'ensemble du département de la Marne

SACSAM

La **S.A.C.S.A.M.** a pour objet l'histoire du département de la Marne.

Travailler ensemble au service d'une meilleure connaissance du département et des hommes et femmes qui y ont vécu, tel est le quotidien de la Société, qui apporte son aide à tous ceux qui lui en font la demande.

La Société comporte plusieurs catégories de membres : ceux qui effectuent des recherches et les exposent en séance et ceux - majoritaires - qui s'intéressent à l'histoire locale. Tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances y trouvent matière à réflexion et à enrichissement.

La Société édite un volume annuel de **Mémoires** dans lequel sont publiés les articles issus de certaines conférences données par ses membres lors des séances mensuelles. Chaque conférence doit traiter d'un sujet inédit ou étudier un sujet déjà traité sous un angle novateur. Les articles publiés dans les **Mémoires** sont ainsi tous des études originales. Les volumes sont remis aux membres à jour de leur cotisation et vendus dans quelques librairies Marnaises.



REUNION AVEC LES ELUS DE LA PAROISSE



Mgr **François TOUVET**, 105 ième évêque de Châlons-en-Champagne est venu à la rencontre des élus au cours d'une réunion d'information qui a eu lieu à Dampierre sur Moivre le samedi 21 septembre dernier.

Etape finale d'une visite pastorale de trois jours, afin de prendre le pouls de la population et soucieux des aspects prédominants de leur situation psychologique, sociale et politique.

Mgr TOUVET a souhaité rencontrer les élus de la paroisse au cours d'une réunion informelle. Elus, croyants ou non croyants étaient invités à participer à cette rencontre ou les responsables locaux du culte catholique se sont exprimés sur l'église d'aujourd'hui, son organisation sur

l'ensemble du diocèse, ses attentes et ses actions.

Après avoir rencontrés les jeunes de la paroisse, visité un site industriel et une maison de retraite, dans la vallée de la Moivre Mgr Touvet a pu visiter, et découvrir un élevage de porcs (8000 animaux sur 12000 mètres carrés, 1500 truies, 750 petits par semaine, 100 tonnes de nourriture par semaine).



Avec Don Erwan et Don Martin, il a visité la "maternité"



MAIRIE

1 grande rue
51240 Dampierre / Moivre
Tél / Fax 03 26 66 55 50
dsm512@wanadoo.fr

Ouverture au public

Lundi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

Permanence du Maire ou du 1er adjoint

Samedi 10h00 – 12h00
Sauf jours fériés

Sur rendez-vous
06 10 87 97 47

Vos droits et démarches en ligne sur

Service Public.fr

Conseil Municipal En exercice

Maire

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

Adjoints au Maire

Sabine STIEVENART
Fanny LIEGEOIS-REGNIER
Gilles LOEW

Conseillers

Thierry GAINETTE
Mélanie HENRY
Pascal LEMAITRE
Maxime THIEFFRY
Julien VALENTIN

Numéros d'urgence

17 Gendarmerie
18 Pompiers 115
Accueil sans abri
119 Enfance maltraitée
112 Toutes urgences
3915 Pharmacie de garde
Centre antipoison Nancy
03 83 32 36 36
Dépannage EDF

*Publication Mairie de
Dampierre sur Moivre
Rédaction
Hubert FAUCONNIER-SCHOTS*

DISPARITION DE Jacques CHIRAC

Jacques Chirac, ancien président de la République française (1995-2007), ancien Premier ministre (1974-1976 et 1986-1988) et ancien maire de Paris (1977-1995), affaibli depuis plusieurs années par la maladie, meurt à son domicile parisien du 4, rue de Tournon, le 26 septembre 2019, à l'âge de 86 ans.



Sa mort suscite une émotion en France et l'ensemble des médias nationaux et régionaux en font leur sujet principal dans les jours qui suivent.

Une journée de deuil national est décrétée par le président de la République Emmanuel Macron et des obsèques nationales sont prévu. Le président de la République Emmanuel Macron a décrété une journée de deuil national pour le lundi 30 septembre avec une minute de silence dans les administrations et les écoles. Fait inédit après la disparition d'un président de la République, le palais de l'Élysée a ouvert ses portes au public le même soir afin de laisser les citoyens déposer un mot dans un recueil de condoléances, une heure après l'intervention télévisée d'Emmanuel Macron. Un hommage a été rendu aux Invalides où le public est venu se recueillir puis une messe à l'église Saint-Sulpice qui était la paroisse de la résidence de l'ancien président.

La ville de Paris, dont il a été maire pendant 18 ans, et l'administrateur de la Tour Eiffel décident d'éteindre les lumières de l'édifice au soir de sa mort.

La Fédération française de football demande à ce qu'une minute de silence soit respectée sur tous les terrains de football pour les matchs du week-end suivant le décès de l'ancien président.

Les drapeaux ont été mis berne dès le vendredi 28 septembre sur tous les bâtiments officiels de la Nation. Plusieurs pays ont suivi la France dans cet hommage.

Mes rencontres avec Jacques CHIRAC

Cet homme en 1971 était député et Président du conseil général de la Corrèze. C'est au cours de mes deux années passées en Corrèze, dans l'école d'apprentissage des travaux publics située à Egletons que j'ai eu la chance de rencontrer à trois reprises cet homme politique énergique et attachant.

Une première fois lors du passage en deuxième année à l'occasion de la remise des prix. La seconde fois un peu avant les vacances de Pâques et la dernière fois lors de la remise des diplômes de fin d'études ou Jacques Chirac remettait les diplômes personnellement aux dix premiers de la promotion Joseph Pico dont j'avais la chance de faire partie.

Au cours de cette dernière rencontre, d'une grande simplicité avec les étudiants, il nous a chaleureusement félicité et prodigué des encouragements et adressé tous les meilleurs vœux de réussite pour notre carrière à venir dans le monde des travaux publics. J'ai gardé le souvenir d'un homme d'une grande humanité, sincère et très proche avec les gens,

Un homme habité d'une énergie débordante avec une aisance certaine dans la ruralité et les pieds bien ancrés dans le terroir Corrèzien.

Ensuite, comme beaucoup de Français, j'ai suivi avec intérêt les événements et aléas de son parcours politique jusqu'à sa consécration suprême au poste de Président de la République.

C'est très certainement une page qui se tourne pour bon nombre de Français, de toutes générations, de toutes conditions sociales et de toutes pensées politiques. Toute la population venue lui rendre un dernier hommage était manifestement très affectée par la disparition de cet homme d'état qui a servi les intérêts du pays et des Français pendant plus de 50 ans.

La majorité des grands de ce monde venus à Paris pour la cérémonie funéraire atteste de l'importance qu'il a pu jouer sur la scène internationale au cours de sa présence à l'Élysée. Il repose maintenant au côté de sa fille disparue dans le cimetière Parisien de Montparnasse

H.F